

## **Didier Burkhalter élu conseiller fédéral**

### **Vives félicitations et fierté du Conseil d'Etat et du Conseil communal de Neuchâtel**

A la suite de l'élection du conseiller aux Etats libéral-radical neuchâtelois Didier Burkhalter au Conseil fédéral, le Conseil d'Etat et le Conseil communal de la Ville de Neuchâtel tiennent à lui adresser leurs plus vives félicitations et à lui témoigner leur fierté. L'élection de M. Didier Burkhalter à la plus haute charge de l'Etat fédéral permettra à notre canton d'être dignement représenté à Berne et de rayonner bien au-delà de ses frontières. Par ailleurs, les deux exécutifs sont convaincus que M. Didier Burkhalter contribuera, de par ses compétences à maintes reprises démontrées, au bon fonctionnement du collège gouvernemental. Avec l'élection de M. Didier Burkhalter, le canton compte un neuvième conseiller fédéral depuis l'instauration de la République en 1848.

Une réception, organisée conjointement par le Canton, la Ville de Neuchâtel et les communes d'Hauterive, Saint-Blaise et La Tène, est prévue jeudi 24 septembre en l'honneur du nouveau conseiller fédéral. La population neuchâteloise est conviée à y prendre part activement en venant assister au cortège à l'Avenue du 1<sup>er</sup> mars dès 16 heures et à assister à la cérémonie officielle qui se déroulera aux Patinoires du Littoral. Le 24 septembre après-midi, les écoles du canton seront fermées afin que les enfants puissent également participer nombreux aux festivités.

#### **Brève notice biographique – Une longue carrière politique**

Né le 17 avril 1960, originaire de Neuchâtel et de Sumiswald (BE), M. Didier Burkhalter est domicilié à Neuchâtel, marié et père de trois fils. Au bénéfice d'une licence en sciences économiques, il a exercé la fonction de rédacteur économique, avant de s'engager dans la politique à Hauterive dans le cadre du parti radical démocratique devenu depuis le parti libéral-radical.

Après avoir oeuvré au législatif communal de Hauterive de 1988 à 1990, il est élu en 1991 au poste de conseiller communal de la Ville de Neuchâtel, où il siègera jusqu'en 2005 et dont il assurera la présidence à trois reprises, en 1994, 1998 et 2001. En parallèle, il est membre du Grand Conseil neuchâtelois de 1990 à 2001, puis accède, en 2003, à la fonction de conseiller national, qu'il conservera de jusqu'en 2007, avant de devenir conseiller aux Etats.

Dès 2005, M. Didier Burkhalter assure en outre la vice-présidence du Groupe libéral-radical de l'Assemblée fédérale. Dans le cadre de son mandat parlementaire, il siège dans plusieurs commissions et délégations, assurant notamment la vice-présidence de la Commission des finances et de la délégation AELE/Parlement européen.

Sous la coupole fédérale, M. Didier Burkhalter s'est fortement engagé en faveur de la réforme du gouvernement et pour l'introduction d'une alerte enlèvement en Suisse, projet qui verra bientôt le jour grâce à sa combativité. Il s'est par ailleurs illustré dans la politique des transports, ardent partisan du TransRUN et fervent défenseur de la ligne du TGV Berne-Neuchâtel-Paris. Afin de dégager de nouveaux moyens financiers pour des projets d'intérêt public, il soutient par ailleurs les partenariats public-privé, comme dans le cas du stade de la Maladière. Un autre cheval de bataille de M. Didier Burkhalter est la politique de sécurité : soucieux de permettre à la Suisse de répondre aux défis du 21<sup>ème</sup> siècle et d'adapter sa politique de sécurité aux menaces actuelles, il souhaite une armée engagée en faveur de la paix et de la prévention des conflits, dans le cadre d'une neutralité active.

Le 8 juillet 2009, il a été le premier à annoncer sa candidature pour succéder au conseiller fédéral Pascal Couchepin.

Parmi les nombreux atouts du nouveau conseiller fédéral, le Conseil d'Etat et le Conseil communal de Neuchâtel tiennent à relever la très solide expérience politique et l'excellente connaissance de nos institutions de M. Didier Burkhalter.

Ainsi qu'il l'a toujours démontré durant sa carrière politique, M. Didier Burkhalter est un homme de dialogue et d'ouverture qui saura mener les projets de politique fédérale dans un esprit collégial et constructif, ainsi que dans le respect des institutions et de l'intérêt général.

## **Elu 22 ans après le socialiste René Felber**

M. Didier Burkhalter devient le neuvième conseiller fédéral neuchâtelois depuis l'instauration de la République en 1848. Après vingt-deux ans, il succède ainsi au socialiste René Felber, élu le 9 décembre 1987 et qui a quitté le Conseil fédéral le 31 mars 1993.

Avant eux, ont siégé sous la coupole fédérale cinq radicaux, soit Eugène Borel (1872-*date d'élection* -1875), Numa Droz (1875-1892), Robert Comtesse (1899-1912), Louis Perrier (1912-1913), Max Petitpierre (1944-1961), puis deux socialistes, à savoir Pierre Graber (1969-1978) et Pierre Aubert (1977-1987).

### **Pour de plus amples renseignements :**

**Jean Studer, président du Conseil d'Etat, tél. 032 889 64 00.**

**Françoise Jeanneret, présidente du Conseil communal de la Ville de Neuchâtel, tél. 032 717 75 02.**

- **Le programme détaillé de la réception du jeudi 24 septembre 2009 est disponible sur [www.ne.ch](http://www.ne.ch)**

Neuchâtel, le 16 septembre 2009